

Process de génération Indicateurs de résultats

Description

1. Rapports d'activité :

- Élaboration de rapports d'activité annuels ou semestriels incluant des statistiques sur les formations proposées, le nombre de bénéficiaires, les taux de réussite aux examens et certifications, ainsi que les taux d'insertion professionnelle. Ces rapports doivent être accessibles au public et présentés de manière claire et structurée.

2. Enquêtes de satisfaction :

- Mise en place d'enquêtes de satisfaction à la fin de chaque formation pour recueillir les avis des participants sur divers aspects : qualité des contenus, compétences des formateurs, conditions matérielles, etc. Les résultats de ces enquêtes doivent être analysés et partagés avec les parties prenantes.

3. Tableaux de bord :

- Création de tableaux de bord permettant de suivre les indicateurs clés de performance (KPI) tels que le taux de réussite, le taux d'abandon, le taux de satisfaction, et le retour sur investissement des formations. Ces tableaux doivent être

mis à jour régulièrement et utilisés pour ajuster les offres de formation.

4. Taux de réussite :

- Publication des taux de réussite aux certifications et examens, avec une distinction entre les différents types de formation (initiale, continue, VAE). Ces données doivent être ventilées par public cible pour évaluer l'efficacité des formations.

5. Suivi des anciens bénéficiaires :

- Mise en place d'un suivi des anciens bénéficiaires pour évaluer leur parcours professionnel après la formation. Cela peut inclure des questionnaires ou des entretiens pour recueillir des informations sur leur insertion dans le monde du travail ou leur poursuite d'études.

6. Analyse des résultats :

- Réalisation d'analyses régulières des résultats obtenus pour identifier les points forts et les axes d'amélioration. Ces analyses doivent aboutir à des recommandations concrètes pour améliorer les formations et les processus d'accompagnement.

7. Conformité aux exigences réglementaires :

- Vérification que les indicateurs de résultats respectent les exigences réglementaires et les normes de qualité définies par le référentiel national. Cela inclut la mise à jour des données en fonction des évolutions législatives.



Conclusion

Ces éléments illustrent l'engagement de CGPC à mesurer et à communiquer de manière transparente les résultats de ses formations. Ils permettent d'assurer un suivi rigoureux de la qualité des prestations et d'adapter les offres en fonction des besoins des bénéficiaires et des exigences du marché.